

Zeitschrift: Chronique archéologique = Archäologischer Fundbericht
Band: - (1986)

Artikel: À propos de la cruche inscrite du rondet
Autor: Buchiller, Carmen
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-388963>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A PROPOS DE LA CRUCHE INSCRITE DU RONDET

Carmen Buchiller

Bien que l'étude détaillée de la céramique du site romain du Rondet soit en cours de publication¹, il nous a paru intéressant de consacrer quelques lignes – après M. H. Lieb² – à un vase inscrit, trouvé à proximité du pont romain du Rondet construit vraisemblablement sous Auguste et encore utilisé au III^e siècle apr. J.-C., comme l'attestent notamment les monnaies qui y furent découvertes.³

Le vase (fig. 1)

Inv. 63.1601

Cette cruche possède un col étroit surmontant une panse bombée dont le diamètre est de 16 cm. Muni d'une seule anse dont il ne reste que les attaches inférieure et supérieure, ce récipient en terre beige-moyen mesure 21 cm de haut⁴ et appartient au

type 40a de Hilgers⁵ destiné à contenir des liquides et plus spécialement à verser le vin dans les coupes. La forme de cette bouteille appelée lagona, lagoena, lagena ou laguna, selon les régions⁶, a nettement été inspirée par les lagynoi hellénistiques et était largement répandue en Gaule méridionale⁷.

L'exemplaire du Rondet entre dans la catégorie rencontrée à Avenches, que K. Roth-Rubi définit comme «Krüge mit getrepptem Kragenrand».⁸ Si l'on examine la qualité de la pâte de la cruche du Rondet, il semble que celle-ci se rapproche des produits d'Avenches, provenance que seule une analyse rigoureuse de la pâte permettrait de vérifier, tant il est vrai que ce vase trouve des parallèles au sud de la Gaule et que le prototype-même de cette catégorie de cruches a été identifié en Grèce.⁹

Pour ce qui est de l'encadrement chronologique, ce genre de lagène à bord à collerette dégradée est présent à Avenches surtout dans la deuxième moitié

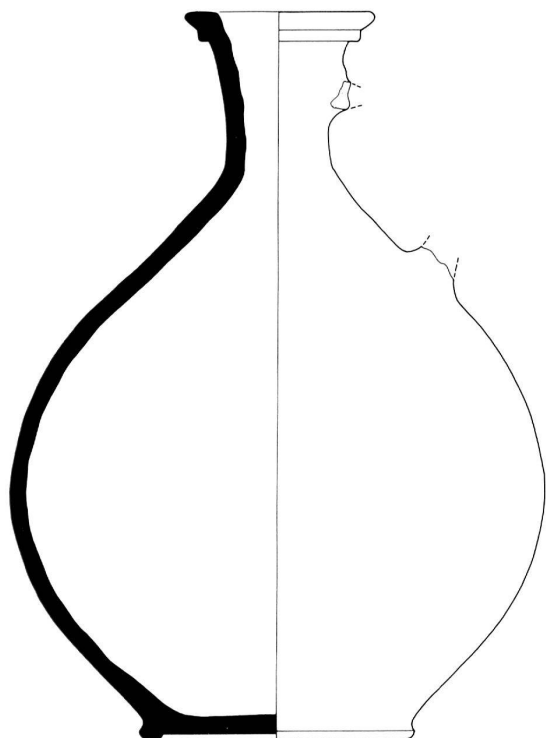


Fig. 1 Lagène du Rondet inv. 63.1601 (1:2)

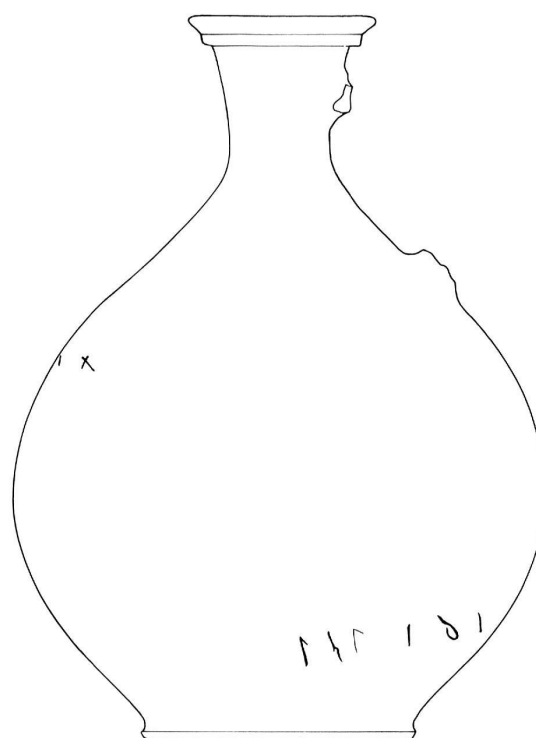


Fig. 2 Emplacement des deux termes inscrits sur le vase

du 1^{er} siècle apr. J.-C.¹⁰, où il représente au moins 14% des cruches inventoriées.¹¹ Sur la totalité des fragments de cruche du 1^{er} siècle apr. J.-C. recueillis au Rondet, le nombre de goulots complets était trop restreint pour qu'il soit possible de dégager le pourcentage de récipients dotés d'un bord de même type.¹²

L'inscription

Notons que le vase a été restauré à partir de 35 fragments et que la surface présente par endroits des éclats, ce qui a rendu la lecture de l'inscription parfois difficile.

Il faut d'abord prendre en considération la graphie des lettres utilisées pour écrire les deux mots gravés ante cotturam sur le vase, l'un à la hauteur de l'épaule, l'autre tout au bas de la panse (fig. 2) : s'agit-il d'inscription gallo-grecque ou latine?¹³ La question prend tout son sens si l'on se souvient que c'est en grec qu'étaient rédigées les archives des tablettes de l'état-major helvète que trouva César, que c'est en grec que les druides établissaient les comptes publics et privés¹⁴ et qu'à Avenches a été conservé en grec le témoignage d'artisans (orfèvres, mosaïstes) et d'un médecin ayant vécu ou travaillé dans la cité helvète;¹⁵ d'autre part, les indigènes qui étaient en relation avec la Gaule méridionale ont dû avoir une connaissance, même passive, de l'alphabet grec¹⁶ : en effet, la Massalia phocéenne a fondé à son tour des emporia où le grec a finalement servi de vecteur pour des concepts de la culture aborigène demeurés abstraits jusqu'ici. N'appellait-on pas la côte provençale «Gallia Graeca»? Selon toute vraisemblance le caractère gallo-grec de cette inscription semble exclu si l'on compare les lettres utilisées ici avec celles répertoriées par M. Lejeune¹⁷ : en effet, si une parenté évidente existe entre les lettres o, i et d, les lettres l et g notamment ne correspondent en aucun cas aux lettres figurant dans les graffiti relevés par M. Lejeune et rédigés en gallo-grec.

Nous sommes donc en présence de mots écrits vraisemblablement en latin par un artisan de culture gauloise ; c'est que le latin vulgaire était la langue de l'armée, de l'administration et de l'enseignement et il s'est répandu peu à peu par ces biais dans la population. Si l'on écarte le texte du calendrier de Coligny, les seules sources écrites dont nous disposons pour connaître la civilisation gauloise consistent en une soixantaine d'inscriptions et de graffiti rédigés en grec ou en latin ; c'est sous une forme latinisée que les potiers de La Graufesenque nous ont transmis leurs noms d'origine gauloise (Casidanus, Catilus, Albanus, Masuetus, ...).¹⁸ Bien que l'on admette généralement que les Helvètes parlaient encore le gaulois au VI^e siècle apr. J.-C.¹⁹, ceux-ci adoptèrent le système d'écriture transmis par l'occupant romain²⁰.

L'inscription du Rondet est composée de deux

membres. Le premier, gravé sur l'épaule du vase, comporte six lettres (hauteur : 1 cm–1,3 cm) et est complet (fig. 3) ; l'intervalle (env. 1,2 cm) séparant



Fig. 3 Premier terme, détail

les lettres est plutôt régulier. Après MM. Lieb et Zawadzki²¹, nous lisons :

lagona

Contrairement à la lecture des cinq autres lettres (-agona) qui est évidente, le l initial pose un problème. En effet, nous n'avons pu recenser qu'à une seule reprise²², parmi tous les graffiti portant le terme lagona, un l dont la barre de base horizontale était coupée par un trait vertical ; dans tous les autres cas, la lettre l ne comporte pas ce trait vertical. Nous pouvons penser que l'auteur du texte inscrit du Rondet a copié une inscription qu'il aura vue et où le l était barré par le fait d'une ligature avec le a suivant, comme c'est le cas dans l'inscription gravée sur un lagène trouvé en Saintonge, qui présente au moins deux fois le l «simple» et une fois le l «barré», lorsque celui-ci est suivi d'un a dont la haste centrale verticale vient couper la barre horizontale du l²³ :

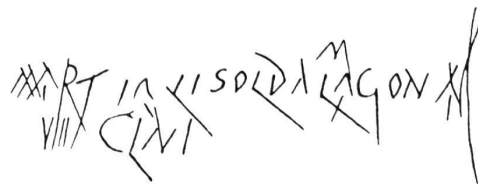


Fig. 4

C'est au bas de la panse que se trouve le second mot inscrit sur la cruche du Rondet (fig. 5) ; il est composé vraisemblablement de six lettres dont cinq sont lisibles sans problème.²⁴ La hauteur des lettres varie entre 7 mm et 1 cm, l'intervalle qui les sépare est moins régulier que dans l'autre terme ; ceci s'explique sans doute par l'aspect peu commode de la gravure, le plan étant plutôt concave à cet endroit et une bonne tenue de l'objet – en l'appuyant contre le corps par exemple – étant impossible. Sur les six lettres qui forment le mot, les deux premières et les trois dernières ont été gravées avec la même intensité et ressortent nettement ; la troisième «lettre» (?), au contraire, n'est lisible qu'à la loupe. Voici la lecture que nous avons faite de ce second terme :



Fig. 5 Second terme, détail

isjidi

Le deuxième i du radical semble avoir été mal tracé et, après une erreur, l'auteur du texte inscrit – qui avait sans doute de la langue latine une connaissance toute relative –²⁵, aurait regravé la même lettre juste à la suite, sur la droite, après avoir assuré une meilleure position de l'objet dans sa main. Par l'effet de la cuisson, seule une légère trace de la «lettre» a subsisté, quasiment invisible à l'oeil nu, mais qui pourtant s'intégrerait très bien dans l'espace laissé vide²⁶ entre le s du radical et le -i initial de la désinence. Pour ce qui est des graphies différentes des quatre i rencontrés dans le mot is(i)idi, le ductus d'une telle lettre dans l'argile molle devait être différent selon que l'on traçait la voyelle de bas en haut pour attaquer la lettre suivante par le haut (cf. la séquence i-s) ou de haut en bas, en commençant à tracer la lettre suivante à mi-hauteur (cf. la séquence i-d).

En plus du caractère subjectif de toute lecture proposée pour un texte épigraphique, les deux mots gravés sur la cruche du Rondet posent le problème de leur contemporanéité, problème troublant auquel aucun élément ne permet de répondre: en effet, pourquoi aurait-on gravé un terme sur l'épaule du vase et un second au bas de la panse si l'on avait voulu exécuter une seule et même inscription et transcrire un seul concept, par exemple une dédicace?

Si l'on accepte la lecture proposée pour le texte et son caractère «unitaire», nous lisons:

lagona is(i)idi

le premier terme étant au nominatif, le second au datif; il s'agirait alors d'une formule de dédicace à une divinité telle qu'on la trouve sur des vases grecs, étrusques, atestins ou romains, à côté de la formulation du «vase parlant» (type sum + génitif).²⁷

Hormis l'inscription de Saintes déjà mentionnée, la forme «lagona» se retrouve au moins à trois reprises gravée sur des vases de ce type.²⁸

En ce qui concerne le terme is(i)idi, nous l'avons relevé une fois sur une petite cruche – non publiée – provenant de Cologne²⁹, tandis que le nom de la déesse au datif se retrouve sur la paroi d'un bol

Drag. 24–25 de terre sigillée d'Emporiae³⁰. Une cruche à une anse, mise au jour en Angleterre (Southwark), porte, quant à elle, le texte suivant:

londini
ad fanum isidis³¹

texte attestant la présence d'un temple et d'un culte rendu à la divinité égyptienne sur les bords de la Tamise. Dans des inscriptions de Rome gravées sur divers supports, le nom d'Isis – déesse dispensatrice de fécondité, protectrice de la santé et patronne des marins et des commerçants – apparaît douze fois au génitif, six fois au nominatif et vingt-deux fois au datif ISIDI; la popularité qu'a acquise la divinité dans tout l'empire rend tout à fait banals remerciements et invocations que lui adressaient des fidèles de toute extraction.³² Le témoignage vraisemblablement le plus proche du contexte de l'inscription qui nous occupe est sans conteste le texte de commémoration de l'érection d'un temple à Isis par un habitant d'Aquae (Baden) et par sa famille.³³ Bien qu'il s'agisse là sans doute d'un sanctuaire modeste³⁴, nous voyons que la patronne des navigateurs et des marchands était honorée non seulement au sud de la Gaule (Nîmes, Marseille, Arles, Glanum), mais également là où passaient les troupes romaines qui véhiculaient aussi bien la langue que certaines coutumes de Rome et le courant de syncrétisme religieux de l'empire romain au II^e siècle apr. J.-C.; et c'est selon toute évidence à la déesse Isis qu'ont été assimilées à ce moment la plupart des divinités féminines que comptait le panthéon gréco-romain.³⁵ L'Isis que l'on y rencontre, souvent accompagnée de Sérapis, de Bès ou d'Harpocrate/Horus est généralement représentée la tête surmontée d'un croissant de lune et serait issue d'une fusion avec Diane/Artémis.³⁶

Un sistre de bronze trouvé à Lausanne (fig. 6)³⁷ atteste sans doute le culte rendu à la déesse égyptienne dans le vicus gallo-romain de Vidy tandis qu'une statuette, en bronze elle aussi³⁸ et probablement trouvée à Augst, représente la divinité tenant son enfant sur les genoux, conformément à l'iconographie égyptienne: c'est sur le rôle de protectrice de la fécondité qu'insiste la représentation. Isis n'est pas la seule divinité orientale dont le culte a

manifestement été célébré en Suisse: Sérapis le guérisseur est également vénéré et un petit buste de ce dieu a été retrouvé à Langendorf³⁹. Il convient de mentionner aussi la main votive d'Avenches⁴⁰ dédiée à Jupiter-Sabazius, témoignant qu'un culte à ce dieu suprême était vivace entre la deuxième moitié du I^{er} siècle et la première moitié du II^e siècle apr. J.-C., à Avenches, comme c'était probablement le cas en Valais où les indigènes ont adoré les divinités grecques et romaines «sowie die ägyptischen Götter Osiris, Isis und Anubis».⁴¹

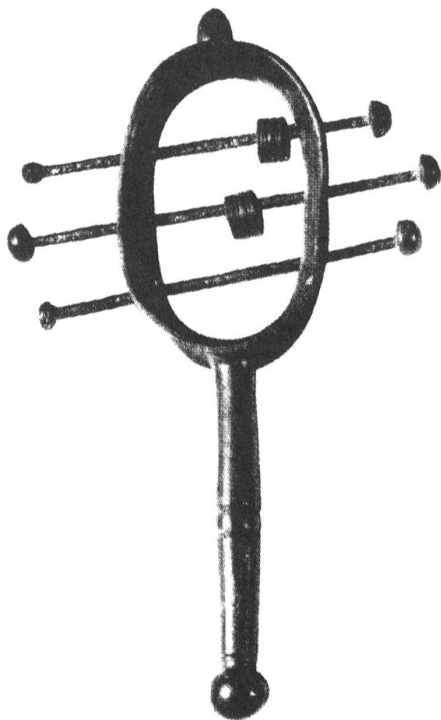


Fig. 6 Sistre de bronze trouvé à Vidy

Ces nouvelles divinités venues d'Orient furent introduites en Occident par les légionnaires en garnison à l'ouest (cf. le cas de Mithra à Strasbourg), par les marchands, voire par les esclaves et, dans une moindre mesure, par les artisans qui, tels les potiers, répétaient d'une manière sans doute passive les schémas iconographiques chers à cette mythologie étrangère.⁴² Ces croyances rencontrèrent une grande faveur tant dans les provinces qu'en Italie où l'on comptait, parmi les initiés des cultes à mystères, aussi bien des femmes et des affranchis que des dignitaires des municipes, des soldats et des vétérans: Isis et Sérapis ayant été agréés déjà par Caligula et Domitien, les fidèles ne devaient plus craindre que l'Etat interdise leurs célébrations et fasse usage du fameux *Senatus Consultum Ultimum* (SCU), comme il l'avait fait pour lutter contre la *superstitio*, notamment à la suite de l'affaire des Bacchantes de 186 av. J.-C.

A l'instar de la langue latine dont ils se sont servis, les gallo-romains ont trouvé dans le panthéon gréco-romain – peuplé depuis l'époque hellénistique de divinités orientales – des équivalences pour retranscrire concepts et mythes qui appartenaient à leur fond culturel. Ce même phénomène d'acculturation et d'assimilation se vérifie aussi, pour une autre époque, dans la civilisation étrusque. Nous remarquons donc que l'inscription, vraisemblablement dédicatoire, de la cruche du Rondet s'intégrerait très bien dans un tel contexte de syncrétisme religieux.

Signalons, malgré les réserves émises par G. de Bonstetten puis par A. Leibundgut, une statuette en bronze d'Osiris⁴³ découverte à la fin du XIX^e siècle à Courgevaux, village fribourgeois proche d'Aventicum, d'où proviennent également une statuette d'Hercule ainsi que deux monnaies.⁴⁴ Rien ne permet actuellement de supposer l'existence d'un culte



Fig. 7 Statuette d'Isis (Augst?)

rendu à Isis sur le site du Rondet, aucun élément de temple n'y ayant été dégagé; mais l'habitat n'a pas pu être fouillé lors de la deuxième correction des eaux du Jura.

Le pont romain du Rondet, de par la position privilégiée du lieu sur le Plateau suisse et dans le réseau

fluvio-lacustre, a été du I^{er} au III^e siècle le cadre d'échanges commerciaux et de passages de troupes: la Legio XXI avait apparemment établi un relais à cet endroit situé au point de jonction de la voie qui aboutissait à Avenches et de celle qui partait dans la direction des camps romains de l'Helvétie nord-orientale (Vindonissa, Augst), de Germanie et d'Ajoie.⁴⁵ Bien que la diffusion des cultes orientaux ait connu son paroxysme vers 200 apr. J.-C., Isis et Sérapis étaient déjà vénérés en Germania Inferior et Superior dès la fin du I^{er} siècle.⁴⁶ Sur le plan chronologique, la synchronie entre le thème dédicatoire de l'inscription vasculaire du Rondet et la typologie du lagène telle qu'elle est attestée dans la région d'Aventicum est des plus vraisemblables.

Rien ne nous permet de préciser la cérémonie ni même l'autel auquel était destinée la cruche du Rondet: était-ce au petit sanctuaire élevé pour Isis sur les bords de l'Aar par Lucius Annusius Magianus, et décoré par la bonté de sa femme Alpinia Alpinula ainsi que de sa fille Peregrina? La «religion» isiaque était caractérisée par des mystères dans lesquels initiations et rituels pouvaient fort bien se dérouler dans une maison privée (cf. la Villa dei Misteri de Pompei); l'absence de vestiges religieux consacrés à une divinité orientale sur le Plateau suisse – le temple de Baden n'a pas été localisé – ne doit pas inciter à mettre en doute, a priori, la diffusion des croyances orientales parmi la population des provinciae ni, a fortiori, à négliger instruments de culte et autres objets votifs conservés dans les musées et les collections.

Au contraire de Paul-Marie Duval – qui note que ce sont surtout sur les bords du Rhône et du Rhin que sont localisés les vestiges du culte aux divinités égyptiennes dont Isis est la représentante la plus universelle⁴⁷ – E. Guimet relève, dans un article intitulé «Les Isiaques de la Gaule»⁴⁸, qu'une bonne partie de cette province romaine a livré des aegyptiaca: objets votifs, statuettes de divinités et oushabtis; il semblerait même que la plupart des légionnaires ensevelis dans la nécropole de Trévoux (Ain) sur les bords de la Saône aient été des adeptes des cultes à mystères.⁴⁹ L'Espagne romaine vénérât Isis depuis le I^{er} siècle apr. J.-C. et nombreux sont les objets et les inscriptions relatifs au culte de cette divinité qui datent de la période flavienne et du II^e siècle apr. J.-C.⁵⁰

Dans les provinces de Germanie inférieure, supérieure et de Rhétie, G. Grimm a recensé une grande quantité d'objets ayant trait au culte isiaque⁵¹: une stèle dédicacée à Horus ainsi qu'une base de statue consacrée à Isis trouvées à Cologne⁵² constituent des attestations directes de la foi vouée par les provinciaux aux dieux égyptiens, ce qui est corroboré par le passage de Tacite (Germania, 9) «pars Sueborum et Isidi sacrificat (...)».

L'inscription votive du Rondet (et la statuette d'Osiris de Courgevaux?) pourrait donc constituer en quelque sorte le «maillon manquant» des témoignages du culte isiaque parsemant le chemin des

contingents de légionnaires envoyés par Rome pour défendre le Limes de Germanie. Le commerce d'Alexandrie avec les autres régions de l'Imperium romanum servait à écouler notamment des petites marchandises (rhôpoi): colifichets, statuettes de pierre, de métal, de faïence ou de verre à l'effigie des divinités égyptiennes.⁵³ Il est manifeste que l'expansion romaine n'a pas diffusé aux confins septentrionaux de l'empire une mythologie et une iconographie religieuse exclusivement italiennes: Plutarque a consacré un traité à Isis et Osiris, tandis qu'Apulée raconte dans son «Ane d'or» les pérégrinations, puis la conversion de Lucius à la religion de la «déesse salvatrice»; les empereurs eux-mêmes, les plus réalistes (Tibère) comme les plus philosophes (Hadrien, Marc-Aurèle), n'avaient-ils pas succombé à l'attrait du mysticisme oriental?⁵⁴

Notes

- J. Engel, Le pont romain du Rondet, la céramique gallo-romaine (à paraître).
- Epigraphischer Anhang de l'ouvrage de K. Roth-Rubi sur les cruches d'Avenches, p. 73.
- Pour une présentation du site, voir H. Schwab, Le passé du Seeland sous un jour nouveau, pp. 85–102.
- Diam. o.: 5,6 cm. Diam. fond: 8 cm.
- Laterische Gefäßnamen, p. 65.
- Voir Daremberg/Saglio, Dictionnaire des Antiquités..., s.v. lagena, p. 907 sq. Notons que la remarque de Columelle (De Re Rustica, XII, 45) sur le contenu des lagenae paraît peu vraisemblable: comment en effet imaginer l'écoulement de confitures ou de conserves de fruits par le goulot si étroit de ce type de vase?
- E. Ettlinger, Handel, Handwerk und Gewerbe, p. 95.
- Untersuchungen an den Krügen... pp. 25–27; E. Ettlinger, art. cit., Abb. 10, 1, p. 95.
- K. Roth-Rubi, op. cit., p. 14.
- Eadem, ibid., p. 28.
- La lagona apparaît en Suisse, selon E. Ettlinger «im frühesten 1. Jhr. n. Chr.» (art. cit., p. 95).
- Je remercie Mme J. Engel qui m'a communiqué ces renseignements.
- H. Schwab, Le passé du Seeland..., p. 92, parle d'«une inscription en grec».
- De Bello Gallico, I, 29: in castris Helvetiorum tabulae repertae sunt litteris graecis confectae...; ...publicis privatisque rationibus graecis litteris utantur.
- E. Ettlinger, art. cit., p. 89. Nous ne pouvons conclure à une origine grecque des personnes, même si l'habitude de signer une pièce est le fait principalement du potier grec; en effet, le gaulois s'est servi de l'alphabet grec occidental pour écrire et une simple inscription ne signifie pas forcément qu'il y a adéquation entre l'origine effective d'un personnage et la langue qu'il parle ou écrit.
- Voir F. Laubenheimer, De l'usage populaire de l'écriture grecque dans la Gaule du Centre-Est in RAE XXVIII, fasc. 1–2, 1987, pp. 163–167.
- Textes gallo-grecs, pp. 428–430.
- Voir P.M. Duval, Composition et nature des graffites de la Graufesenque, in Etudes celtiques VII, 2, 1956, p. 251 sq.
- Idem, La vie quotidienne..., pp. 48–49.
- Cf. E. Ettlinger, art. cit., p. 89.
- Je remercie M. T. Zawadzki qui a bien voulu examiner la cruche et me faire bénéficier de ses judicieux conseils, ainsi que M. G. Walser qui m'a aimablement fait part de ses observations.
- CIL XIII, 3, 1008, 44, urceus de Trèves.

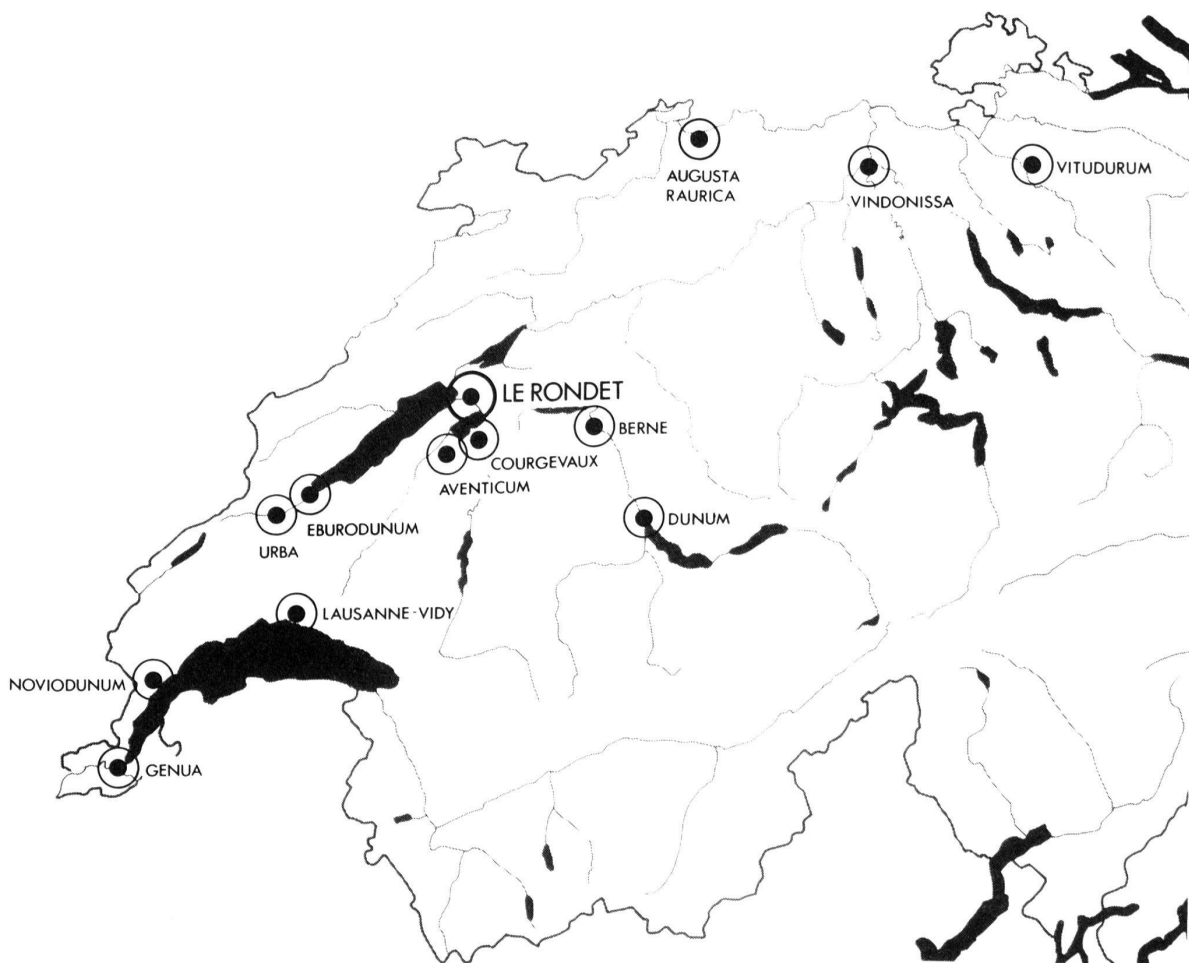


Fig. 8 Carte de situation

²³ CIL XIII, 3, 1008, 4, lagona de Saintes.

²⁴ Après H. Lieb nous lisons : i, s, i, d, i. En ce qui concerne le s en forme de sigma à trois traits, cf. par exemple CIL XIII, 3, 1008, 43.

²⁵ D. Paunier a relevé le fait d'un copiste-potier distrahit, voire même illettré, sur un Drag. 37 de Genève (cat. 113) : la lettre E du nom SEQUANAS a été transcrite par un F (La céramique gallo-romaine de Genève, Genève/Paris 1981, p. 182).

²⁶ Cf. H. Lieb, Epigraphischer Anhang..., p. 73; nous ne pensons pas que l'espace vide entre les deux i centraux puisse encore contenir une autre lettre, étant donné qu'il correspond à l'intervalle séparant le second i du d suivant.

²⁷ Le nom de la déesse – ou un nom proche – a aussi pu être porté par un mortel, cf. le timbre d'une amphore de Bâle, E. Major, Gallische Ansiedlung bei Basel, Bâle 1940, Abb. 88: ISID; voir aussi ISIDUS signalé par J. Whatmough, The Dialect of Ancient Gaul, Cambridge/Mass. 1970, p. 83.

²⁸ Voir W. Hilgers, Lateinische Gefässnamen, p. 61, notes 349 et 351 (Saintes, Mayence, Kent); voir aussi CIL VI, 8128, 8. Notons encore que le terme «Lagona» peut également recouvrir un nom propre comme c'est le cas dans un diplôme publié par Pardessus (in A. Holder, Alt-keltischer Sprachschatz, Graz 1961, s.v. Lagona).

²⁹ G. Grimm, die Zeugnisse..., p. 137, n° 17.

³⁰ A. Garcia y Bellido, Les religions orientales..., p. 112, n° 7 (pour l'inscription, voir M. Almagro, Inscriptiones ampuritanas, Barcelone 1952, 266, add. 43).

³¹ A. Birley, Life in roman Britain, p. 75.

³² CIL VI, 7, 3, 2970.

³³ G. Walser, Römische Inschriften..., II, pp. 158–159: deae Isidi a solo L(ucius) Annusius Magianus de suo posuit vik(anis) Aquensib(us) ad cuius templi ornamenta Alpinia Alpinula coniux et Peregrina f(ilia) * C dede runt l(ocus) d(atus) d(ecreto) vicanorum.

³⁴ Idem, ibid., p. 158: «Es muss sich also um ein bescheidenes Isis-Heiligtum gehandelt haben».

³⁵ P. Grimal, Dictionnaire de la mythologie..., p. 238.

³⁶ R. Joffroy et A. Thénod, Initiation à l'archéologie de la France, vol. II, p. 148.

³⁷ Musée romain de Vidy, inv. 2814.

³⁸ Augst, Römermuseum inv. A 4542.

³⁹ BHM inv. 16.205.

⁴⁰ Musée romain d'Avenches inv. 447. Une autre main votive du même type a été découverte au Grand-St-Bernard.

⁴¹ G. Graeser, Aus der Ur- und Frühgeschichte..., p. 71.

⁴² Bronzes romains de la Suisse, p. 29. C'est ainsi qu'un habitant de Marsens (Fr) a pu avoir sous les yeux le portrait d'Anubis via la céramique sigillée ornée (cf. M.F. Meylan, La céramique sigillée..., n° 105).

⁴³ Römische Bronzen der Schweiz, III, n° 266.

⁴⁴ JbSGU LIII 1966/67, p. 136; N. Peissard, CAF, p. 44.

⁴⁵ H. Schwab, op. cit., p. 102.

⁴⁶ G. Grimm, op. cit., p. 88.

- 47 P.M. Duval, *Les dieux de la Gaule*, p. 102.
 48 RA 1916, pp. 184–210.
 49 E. Guimet, art. cit., p. 198.
 50 A. Garcia y Bellido, op. cit., pp. 106, 118 et 122.
 51 Voir G. Grimm, op. cit., passim.
 52 Idem, ibidem, Taf. 60 et 19.
 53 Idem, p. 39.
 54 P. Petit, *Le Haut Empire*, p. 280.

Bibliographie

- Birley, A.*, 1976, *Life in Roman Britain*, Londres.
Bronzes romains de Suisse, 1978, V^e colloque international sur les bronzes antiques, Lausanne.
Daremberg/Saglio, Dictionnaire des antiquités gréco-romaines s.v. Iagona.
Duval, P.-M., 1952, *La vie quotidienne en Gaule pendant la paix romaine*, Paris.
Duval, P.-M., 1957, *Les dieux de la Gaule*, Paris.
Ettlinger, E., 1975, *Handel, Handwerk und Gewerbe in: Die Römische Epoche*, UFAS, vol. V, Bâle, p. 89–106.
Garcia y Bellido, A., 1967, *Les religions orientales dans l'Espagne romaine*, Leiden.
Graeser, G., 1967, *Aus der Ur- und Frühgeschichte des Kantons Wallis*, Naters, p. 71 sq.
Grimal, P., 1969, *Dictionnaire de la mythologie grecque et romaine*, Paris.
Grimm, G., 1969, *Die Zeugnisse ägyptischer Religion und Kunstelemente im römischen Deutschland*, Leiden.
Guimet, E., 1916, *Les isiaques de la Gaule*, RA, III, série 5, pp. 184–210.
Hilgers, W., 1969, *Lateinische Gefässnamen*, Düsseldorf, p. 61 sq, s.v. Iagona.

- Joffroy, R. et Thenot, A.*, 1983, *Initiation à l'archéologie de la France II*, Paris.
Leibundgut, A., 1980, *Die römischen Bronzen der Schweiz III, Westschweiz, Bern und Wallis*, Mainz.
Lejeune, M., 1985, *Recueil des inscriptions gauloises*, vol. I: *textes gallo-grecs*, Gallia Suppl. XLV.
Meylan, M.-F., 1984, *La céramique sigillée de Marsens*, mémoire de licence, Fribourg.
Peissard, N., 1941, *Carte archéologique du canton de Fribourg*, Fribourg.
Petit, P., 1974, *Histoire générale de l'Empire romain*, I. *Le Haut Empire*, Paris.
Roth-Rubi, K., 1979, *Untersuchungen an den Krügen von Avenches*, Acta RCRF, suppl. 3, Augst.
Schwab, H., 1973, *Le passé du Seeland sous un jour nouveau*, Fribourg, pp. 85–102.
Walser, G., 1980, *Römische Inschriften der Schweiz II*, Berne.

Table des abréviations

BHM	Bernisches Historisches Museum.
CAF	Carte archéologique du canton de Fribourg.
CIL	Corpus Inscriptionum Latinarum.
Gallia	Gallia. Fouilles et monuments en France métropolitaine, CNRS, Paris.
JbSGU	Jahrbuch der schweizerischen Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte, Basel.
RA	Revue archéologique, Paris.
RAE	Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est, Dijon.
RCRF	Acta Rei Cretariae Fautorum, Zürich/Tongres.
UFAS	Ur- und frühgeschichtliche Archäologie der Schweiz, Basel.